

## Fiche de présentation : Supervision de pratiques managériales

### Définition de la supervision de pratiques managériales

La supervision est un élément essentiel de la pratique de tout professionnel dans les métiers de la relation d'aide, et ce à plusieurs titres : elle offre un lieu didactique d'accroissement des compétences et du professionnalisme du manager par l'échange dialectique, par les apprentissages qui s'y font, par l'apport d'une expérience et d'une autre perception proposé par le superviseur.

La supervision se pratique en individuel (manager – superviseur) ou en collectif avec d'autres managers - ses pairs - ayant aussi des fonctions d'encadrement d'une équipe.

### Posture des participants à adopter dans un groupe de supervision collective

Comme en groupe de codéveloppement, les participants à un groupe de supervision poursuivent simultanément **un double but** et développent **deux attitudes fondamentales** :

- améliorer sa propre pratique professionnelle en adoptant une **attitude d'apprentissage** en vue de s'approprier les situations en opportunités d'apprentissage ;
- contribuer à l'amélioration de la pratique des autres en endossant une **attitude pédagogique** afin d'aider l'autre à apprendre à partir de ce qu'il vit.

### Constitution et déroulement d'un groupe de supervision collective

Concrètement, **un groupe de supervision collective** se compose de **4 à 8 personnes** qui se réunissent pendant 3 heures par séance de supervision, et ce, selon un rythme de 2 à 4 semaines pendant plusieurs mois tant que la formule répond aux besoins des membres du groupe.

Le groupe est accompagné par **un superviseur** qui, par sa posture extérieure au groupe, garantit une certaine objectivité et un cadre de fonctionnement de groupe avec des règles indispensables au bon déroulement des séances de supervision, telles que l'écoute, la confidentialité, la neutralité, l'attitude de non jugement, la bienveillance, etc.

**Chaque séance de supervision part de situations professionnelles concrètes** que les membres du groupe veulent évoquer. Après une phase de consultation et de concertation, les membres du groupe de supervision décident collectivement de la priorité et de l'ordre des situations concrètes choisies et retenues pour échanger sur leurs pratiques professionnelles.

**Le rôle du superviseur** vient animer le groupe en leur offrant un espace de paroles, d'expérimentations, de confrontations, d'apprentissages, de validation, d'enrichissement de leur travail, et ce à l'appui d'outils, de techniques, de méthodes, et d'apports didactiques et empiriques.

Source : ANGEL P. & AMAR P. (2012) *Le Coaching. Que sais-je ?* Paris : PUF